



COLLECTIVITE DE SAINT-MARTIN

DELEGATION AU CADRE DE VIE

Direction du Foncier et de l'Immobilier

Autorisations de voirie

DECLARATION D'ABSENCE

Je, soussigné(e), titulaire de l'autorisation de vente ambulante
n°....., déclare m'absenter du marché du au, pour cause
de : congés, maladie ou autre (*raier la mention inutile*).

Ma reprise d'activité s'effectuera le :

Je m'engage à signaler mon retour au service en charge des autorisations de stationnement à la Direction du Foncier et de l'immobilier, et à accomplir toutes mes obligations inhérentes à cette absence.

Fait à Saint-Martin,

Le

Signature de l'occupant :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

N.B : Il est rappelé aux exploitants du marché de Marigot que toute absence prolongée ne pourra pas excéder une durée de trois (3) mois.

☎ : 📞 : E-mail :

N.B. : Pour tout renseignement sur ce formulaire, contactez le service aux numéros suivants : 0590 52-2730 (standard), ou 0590 29-5613 et 0590 29-5614